

et moi-même. J'abonde absolument dans le sens des députés de la gauche, en ce qui concerne la convention intervenue au sujet du vote. Le mercredi de la semaine précédente, il fut convenu que le vote serait émis le mardi, si la chose était possible et au plus tard, le mercredi. Le député de Leeds (M. Taylor) le whip principal de la gauche, me déclara que le chef de l'opposition donnait son assentiment à cette convention. L'honorable député me blâme d'avoir ajouté à ma liste les noms de plusieurs orateurs. Il est vrai que le député d'Essex-sud (M. Cowan) et le député de King I. P.-E. (M. J. J. Hughes) ont porté la parole mais d'un autre côté, ni le ministre de la Marine (M. Préfontaine) ni le ministre de la Justice (M. Fitzpatrick), qui devaient porter la parole, n'ont pris part au débat. Si nous avons ajouté à notre liste les noms de plusieurs autres députés, c'est afin que les députés de la gauche ne fussent pas en mesure de reprocher à nos collègues de la droite une abstention qu'ils leur auraient imputée à crime et à lâcheté. Les députés ministériels étaient bien décidés à poursuivre le débat, mais lorsque vint le mercredi, jour fixé pour le vote, les députés ministériels, informés du fait, se tenaient prêts à émettre leur avis. Nous n'étions nullement opposés à ce que le député de Pictou (M. Bell) ou le député de Toronto-ouest (M. Clarke) ou le député de Victoria-nord (M. Sam. Hughes) prissent part au débat; mais à la reprise de la séance, M. l'Orateur, lorsque je me rendis auprès de vous, j'appris de votre propre bouche que tous les orateurs de la gauche, sauf le député de Prince-Edouard (M. Alcorn), s'abstiendraient de porter la parole. Je me rendis auprès du principal whip de l'opposition qui m'apprit que le député de Pictou (M. Bell), le député de Toronto-ouest et le député de Victoria-nord avaient décidé de s'abstenir de toute participation au débat, et que, lorsque le député de Winnipeg (M. Puttee) aurait terminé son discours, le député de Prince-Edouard (M. Alcorn) serait le dernier député de l'opposition qui porterait la parole. Voilà ce que j'appris de la bouche même du principal whip de la gauche, quand je l'informerai que le premier ministre ferait la clôture du débat. Avant même que le premier ministre eût prononcé sa harangue, j'appris que le député de Pictou porterait peut-être la parole et la chose me parut presque inconcevable. Quand le député de Pictou prit la parole, je me rendis auprès du whip principal de l'opposition et lui demandai comment il arrivait que l'honorable député (M. Bell) prit part au débat, lorsqu'il avait été décidé que le premier ministre ferait la clôture du débat.

Alors, le principal whip de l'opposition nous déclara que c'était à l'encontre de ses propres vœux que le député de Pictou portait la parole, qu'il n'avait jamais consenti à ce que cet honorable député prit part au débat, et que, du reste, en se mêlant à la discussion

M. CALVERT.

celui-ci agissait de son propre mouvement; et cependant, à peine une heure ou deux s'étaient-elles écoulées depuis qu'il m'avait informé que le député de Pictou, le député de Victoria-nord et le député de Toronto-ouest avaient décidé qu'ils s'abstiendraient de prendre part à la discussion pour le moment. Le seul reproche que j'ai formulé au sujet de la violation de la convention portait tant que le premier ministre devait clore le débat, c'est que le député de Pictou (M. Bell) ait porté la parole, au mépris de cette convention.

M. SAM. HUGHES : (Victoria) : Comme je suis un des intéressés dans ce débat, et que j'étais présent au cours de la conférence intervenue entre le principal whip ministériel et le principal whip de l'opposition au sujet de cette convention, je dois déclarer qu'il a été convenu que les députés de Pictou et de Toronto, de concert avec moi, s'abstiendraient de porter la parole pour le moment, et cela, afin de ne pas violer la convention intervenue entre les deux whips. J'ajouterai que j'ai vu d'un mauvais œil cette convention, et à mon avis, les deux whips ne sauraient s'attribuer le pouvoir de clore le débat, à leur guise. Cependant, à la prière du whip de l'opposition, je donnai mon acquiescement à la convention en question. L'impression m'est restée que le député de Prince-Edouard devait clore le débat. Plus tard, le principal whip ministériel m'informa que, bien que les autres orateurs dussent s'abstenir de prendre part au débat, le premier ministre ferait peut-être quelques observations. Je le répète, il avait été convenu que le député de Prince-Edouard clorait le débat et personne ne prévoyait alors que le premier ministre dût prononcer une harangue. Je l'avoue, lorsque le premier ministre eût terminé sa harangue, j'éprouvai un mouvement de dépit et je ne sais ce qui m'a retenu de prendre la parole, malgré l'heure avancée de la nuit, parce que cette harangue du leader de la Chambre constituait, à mes yeux, une atteinte portée à l'esprit de la convention, au moins. Voilà l'exposé des faits qui se sont déroulés relativement à la convention intervenue entre les deux whips. C'est le principal whip de la gauche qui a engagé le député de Toronto à ne pas porter la parole et je sais qu'il a prié le député de Pictou de ne pas prendre part au débat. A mon avis, il ne convient pas que les deux whips fassent, de concert, une convention portant que le vote sur une question débattue aura lieu à une heure précise et au cours d'une soirée déterminée.

La motion d'ajournement proposée par M. Bell est repoussée.

CHEMIN DE FER GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

Le PREMIER MINISTRE (Très honorable sir Wilfrid Laurier) : Je propose la seconde lecture du bill (n° 72) tendant à modifier la